PROCÈS-VERBAL

2e réunion
Le mercredi 7 octobre 2015
Salle de l'Ombre d'Orford (local B5-3002) du pavillon Multifonctionnel

La réunion s'ouvre sous la présidence de la rectrice, la Pre Luce Samoisette.

En l'absence de la secrétaire générale, et suivant la suggestion de la rectrice, le conseil universitaire accepte que M. Frédéric Brochu, secrétaire général adjoint, agisse à titre de secrétaire de la réunion.

Les membres suivants sont présents :

Mme Sarah Blanchette Lamarche	Étudiante aux cycles supérieurs, Faculté des lettres et sciences humaines
Pr Yves Bouchard	Professeur, Faculté des lettres et sciences humaines
Pr Martin Buteau	Recteur adjoint et vice-recteur aux ressources humaines et financières
Pr Alexandre Cabral	Professeur, Faculté de génie
Pr François Coderre	Doyen, Faculté d'administration
Pr Pierre Cossette	Doyen, Faculté de médecine et des sciences de la santé
Pre Catherine Côté	Professeure, Faculté des lettres et sciences humaines
M. François D'Anjou	Conseiller à la recherche, Service d'appui à la recherche, à l'innovation et à la création (SARIC)
Pre Aurélie Desfleurs	Professeure, Faculté d'administration
Pre Isabelle Dionne	Doyenne, Faculté des sciences de l'activité physique
Pr Patrik Doucet	Doyen, Faculté de génie
M. Vincent Ducharme	Étudiant aux cycles supérieurs, Faculté des sciences
Pr Luc Fréchette	Professeur, Faculté de génie
Pr Ion Garate	Professeur, Faculté des sciences
Pre Ghislaine Houde	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
Pre Christine Hudon	Doyenne, Faculté des lettres et sciences humaines
Pr Serge Jandl	Doyen, Faculté des sciences
Pre Lucie Laflamme	Vice-rectrice aux études
M. Alexis Lamarre	Étudiant au 1er cycle, Faculté d'éducation
Pr Sébastien Lebel-Grenier	Doyen, Faculté de droit
Pr Pierre Noël	Doyen, Faculté de théologie et d'études religieuses
M. Alexandre Parent	Étudiant au 1er cycle, Faculté d'éducation
Pre Mélanie Plourde	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
Pre Luce Samoisette	Rectrice
Pr Serge Striganuk	Doyen, Faculté d'éducation
Pr Alain Webster	Vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales et vice-recteur au Campus de Longueuil

Les membres suivants se sont excusés :

Pr Jacques Beauvais	Vice-recteur à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat
Mme Julie Bonneau	Chargée de cours à forfait, Faculté des lettres et sciences humaines
Pr Hervé Cassan	Professeur, Faculté de droit
Pre Jocelyne Faucher	Secrétaire générale, vice-rectrice aux relations internationales et vice-rectrice à la vie étudiante
M. Mario Lambert	Chargé de cours, Faculté des sciences
Pre Christelle Lison	Professeure, Faculté d'éducation
Pr Pierre-François Mercure	Professeur, Faculté de droit
Pre Valérie Vierstraete	Professeure, Faculté d'administration

La personne suivante est invitée :

Mme Kim Lagueux Dugal	Registraire

Pr Sébastien Lebel-Grenier et Pr Serge Striganuk quittent après le point 4. *Faculté de théologie et d'études religieuses – Département d'études religieuses – fermeture – recommandation au conseil d'administration* de l'ordre du jour.

CU-2015-10-07-01
Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire adopte l'ordre du jour tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal.

CU-2015-10-07-02
Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 juin 2015

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire adopte le procès-verbal de la réunion du 8 juin 2015 tel qu'il a été transmis aux membres (document en annexe).

CU-2015-10-07-03
Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 8 juin 2015

Les membres n'apportent aucun suivi relatif au procès-verbal de la réunion du 8 juin 2015.

CU-2015-10-07-04
Faculté de théologie et d'études religieuses – Département d'études religieuses – fermeture – recommandation au conseil d'administration

La vice-rectrice aux études présente le dossier déposé et invite les membres du conseil à un échange sur le sujet.

Le doyen de la Faculté de théologie et d'études religieuses (FaTER) fait lecture d'une déclaration et demande qu'il en soit fait mention au procès-verbal de la présente réunion et que le texte y soit également annexé.

Des membres du conseil soulignent l'excellence du travail du doyen de la FaTER. De plus, les engagements pour le développement du Centre et de l'interdisciplinarité de l'étude du religieux contemporain sont réitérés par la faculté d'affiliation principale du Centre, certaines facultés et la direction de l'Université.

À l'issue des discussions, un membre demande le vote. La recommandation déposée est acceptée à la majorité.

Sur proposition régulière et à la majorité, le conseil universitaire recommande au conseil d'administration :

- de fermer le Département d'études religieuses;
- de fermer la Faculté de théologie et d'études religieuses.

(Document en annexe)

POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

CU-2015-10-07-05
Règles relatives au choix de candidatures aux titres de docteure ou docteur d'honneur et de professeure ou de professeur émérite (Règlement 2575-019) – modification – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire approuve les modifications aux *Règles relatives au choix de candidatures aux titres de docteure ou docteur d'honneur et de professeure ou de professeur émérite* (Règlement 2575-019) modifiées telles qu'elles apparaissent en annexe.

CONSEIL DES ÉTUDES

Création de programmes

CU-2015-10-07-06
Maîtrise en environnement – cheminement bilingue du programme – autorisation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire autorise les activités pédagogiques offertes en anglais dans le cadre du cheminement bilingue en gestion de l'environnement et changements climatiques du programme de maîtrise en environnement, et ce, conformément à l'article 5.1.8 de la *Politique linguistique* (Politique 2500-016).

(Document en annexe)

CU-2015-10-07-07
Microprogramme de 1er cycle en études de l'environnement – certificat en études de l'environnement – création de programmes – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la création du microprogramme de 1er cycle en études de l'environnement du Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE) et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- approuve la création du programme de certificat en études de l'environnement du Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE) et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre des programmes à compter du trimestre d'automne 2016.

CU-2015-10-07-08
Microprogramme de 3e cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur avancée – création de programme – approbation

Pre Julie Desjardins, vice-doyenne à la formation de la Faculté d'éducation, est invitée pour la présentation de ce point.

La vice-rectrice aux études dépose, séance tenante, une nouvelle version du document portant sur la création du microprogramme de 3e cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur II, maintenant appelé « microprogramme de 3e cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur avancée ». Cette nouvelle version tient compte de la suggestion émise par les membres du conseil des études lors de la séance du 30 septembre 2015 à l'effet d'examiner la possibilité d'augmenter à 15 crédits ce projet de microprogramme, et ce, afin de permettre aux étudiantes et étudiants d'ajouter 6 crédits à la formation réalisée dans le microprogramme déjà existant et d'obtenir ainsi une attestation d'études de 15 crédits.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire :

- approuve la création du microprogramme de 3e cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur avancée de la Faculté d'éducation et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre de ce microprogramme à compter du trimestre d'hiver 2016.

VICE-RECTORAT AUX ÉTUDES

CU-2015-10-07-09
PERFORMA – protocole d'entente – ratification

Pre Julie Desjardins, vice-doyenne à la formation de la Faculté d'éducation, est invitée pour la présentation de ce point.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire ratifie le protocole d'entente PERFORMA entre les établissements d'enseignement collégial membres et l'Université de Sherbrooke signé par la vice-rectrice aux études tel qu'il est présenté en annexe.

RAPPORT ET INFORMATION

VICE-RECTORAT AUX ÉTUDES

CU-2015-10-07-10
Centre universitaire d'enrichissement de la formation à la recherche (CUEFR) – rapports annuels 2013-2014 et 2014-2015

Les membres du conseil universitaire ont reçu les rapports annuels du Centre universitaire d'enrichissement de la formation à la recherche (CUEFR) pour les années 2013-2014 et 2014-2015.

(Documents en annexe)

CU-2015-10-07-11
Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE) – rapport annuel 2014-2015

Les membres du conseil universitaire ont reçu le rapport annuel du Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE) pour l'année 2014-2015.

(Document en annexe)

VICE-RECTORAT À LA RECHERCHE, À L'INNOVATION ET À L'ENTREPRENEURIAT

CU-2015-10-07-12
Institut de pharmacologie de Sherbrooke (IPS) – rapport d'activités 2014

Les membres du conseil universitaire ont reçu le rapport d'activités de l'Institut de pharmacologie de Sherbrooke (IPS) pour l'année 2014.

(Document en annexe)

CABINET DE LA RECTRICE

CU-2015-10-07-13
Plan stratégique *Réussir 2010-2015* – bilan de juin 2014 à septembre 2015

Madame France Myette, vice-rectrice adjointe, est invitée pour la présentation de ce point.

Les membres du conseil universitaire ont reçu l'information concernant les faits saillants et les nombreuses réalisations en lien avec le plan stratégique « *Réussir 2010-2015* », et ce, pour l'année 2014-2015.

(Document en annexe)

CU-2015-10-07-14
Plan stratégique *Réussir 2015-2017* – plan d'action – information – confidentialité

Madame France Myette, vice-rectrice adjointe, est invitée pour la présentation de ce point.

La rectrice rappelle que le plan d'action découlant du plan stratégique *Réussir 2015-2017* est issu d'une consultation auprès de la communauté universitaire et des principaux partenaires de l'Université et qu'elle a confié à chacun des membres du comité de direction de l'Université la responsabilité d'identifier des actions qui assureront la réalisation des objectifs du plan stratégique. Déployé dans le temps, ce plan d'action prévoit des livrables et indicateurs permettant de mesurer les résultats ultérieurement en tenant compte du contexte budgétaire actuel.

Les membres du conseil universitaire ont reçu l'information concernant le plan d'action du plan stratégique *Réussir 2015-2017*.

(Document en annexe)

COMMUNICATION DE LA RECTRICE

CU-2015-10-07-15
Communication de la rectrice

La rectrice informe les membres du conseil des sujets suivants :

- le suivi des efforts budgétaires;
- la réunion du conseil d'administration de La Fondation de l'Université de Sherbrooke du 18 juin 2015;
- la subvention de recherche de 33,5 M$ octroyée par le gouvernement du Canada à l'Université de Sherbrooke dans le cadre du premier concours inaugural 2015 du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada;
- l'audition de l'Université de Sherbrooke à la Commission de la culture et de l'éducation qui a eu lieu le 18 août 2015;
- la tournée universitaire qui s'est déroulée du 16 septembre au 1er octobre 2015;
- la Collation des grades du 26 septembre 2015;
- le 50e anniversaire du régime coopératif de l'Université;
- la campagne majeure de financement de l'Université sous le thème *D'avenirs et de passions.*

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CU-2015-10-07-16
Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2015-2016, le conseil universitaire fixe la prochaine réunion au 16 décembre 2015 à la salle de l'Ombre d'Orford (B5-3002) du pavillon Multifonctionnel à compter de 13h30, sous réserve de modification par la présidente si les circonstances l'exigent.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

CU-2015-10-07-17
Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire termine sa réunion.

Confirmé à la réunion 16 décembre 2015.

P^re^ Luce Samoisette, présidente

P^re^ Jocelyne Faucher, secrétaire

ANNEXE DÉPOSÉE SÉANCE TENANTE
Conseil universitaire
Réunion du 7 octobre 2015
Point 4.

Conseil universitaire 7 octobre 2015

Madame La Rectrice, Chers membres du Conseil Universitaire,

Lors de notre dernier Conseil, vous avez pu noter que j'ai soutenu la création du Centre Universitaire en Études du Religieux Contemporain. Je ne l'ai pas seulement soutenu ici. À titre de doyen, j'ai mis tous les efforts possibles pour lui préparer le terrain et garantir aux études religieuses les meilleures conditions de développement.

Néanmoins, la requête qui nous est soumise aujourd'hui, soit la fermeture de la Faculté de théologie et d'études religieuses, est d'un autre ordre. C'est un fait rarissime, voir inédit dans l'histoire de notre université de demander la fermeture d'une Faculté. J'estime que le doyen d'une faculté et son Conseil ne peuvent se saborder. Leur devoir est de toujours maintenir le développement facultaire. Par conséquent, je voterai contre cette proposition. Permettez-moi d'en exposer brièvement les raisons qui, je tiens à le préciser, ne visent personne :

La première raison est de nature historique, plus spécifiquement la fidélité à l'histoire. Depuis sa fondation, il y a près de 55 ans, 9 doyens et des dizaines de professeures et professeurs ont mis tous leurs efforts pour développer la théologie et les sciences des religions à Sherbrooke. Ils ont créé une faculté qui a su se démarquer très significativement dans le réseau québécois et canadien, puis ont pavé son histoire d'innovations qui ont fait école par la suite, que ce soit la formation à distance, la formation des animateurs de pastorale, la formation continue des enseignants, la création de programmes novateurs. Outre le corps professoral, cette histoire est aussi celle de milliers d'étudiantes et d'étudiants qui ont fait confiance à l'Université de Sherbrooke et qui par la suite se sont démarqués dans la société québécoise et dans le monde. Toutes ces personnes ne peuvent passer activement à travers cette nouvelle page historique et en relever les défis. J'estime qu'il est de mon devoir de rester auprès d'elles.

Ma deuxième raison est l'ordre du doute, j'entends ici le doute que le chercheur impose aux convictions et interprétations pour les questionner. Dans le présent dossier, on est parti de la conviction qu'une Faculté n'était plus nécessaire pour poursuivre le développement des études religieuses. Les Facultés, dans notre système universitaire, comme vous le savez, ont entre autres le devoir de préserver la spécificité du champ disciplinaire. Je comprends que le paysage religieux québécois a profondément changé et, par conséquent, il doit en être ainsi des établissements d'enseignement dans ce secteur. Toutefois, le questionnement sur la spécificité des problématiques religieuses dans les sociétés modernes avancées n'a pas été suffisamment entendu selon moi. C'est ce spécifique qui dicte les exigences disciplinaires et non des déterminations externes. Est-on en mesure de garantir que les études religieuses à Sherbrooke jouiront de la possibilité de protéger leur caractère spécifique? Il y a des dispositions dans le protocole de création du CUERC sur les postes professoraux dudit centre. J'émets le souhait qu'elles ne demeurent pas lettre morte.

La dernière raison est plus à l'état de questionnement. Quelle vision de l'Université promeut-on avec la fermeture de la Faculté de théologie et d'études religieuses? Plus spécifiquement, qu'est-ce que cela révèle de l'engagement véritable de notre université pour les savoirs fondamentaux en sciences humaines et en sciences? Si notre soutien se mesure à la rentabilité de ces savoirs, alors ces derniers seront toujours défavorisés et ne disposeront pas des ressources pour offrir un enseignement et une recherche de qualité. La vision de l'Université que je partage est celle qui a un regard critique global sur l'ensemble du monde. Son engagement envers la rigueur scientifique est absolu et cela l'oblige à ne jamais céder aux pressions extérieures, mais à défendre l'indépendance académique. Pour ce qui me concerne, je comprends les déterminations économiques, mais je serai toujours opposé à une vision marchande de l'Université. J'espère, je veux croire que c'est cette vision que l'on défend ici.

Dans ce dossier, madame la Rectrice, je vous l'avais dit au tout début, je me comporterai en universitaire. Pour moi cela signifie la prédominance de la raison critique et l'attachement sans faille à la vision de l'Université que je viens d'exposer. Vous savez que l'histoire facultaire et ses nobles représentants m'en veulent un peu d'être le dernier doyen de cette faculté. J'ose espérer que ces quelques mots les rendront plus indulgents à mon égard.

Pour terminer, je vous partage une annonce que j'ai déjà faite à la rectrice, à savoir que demain je remettrai ma démission à titre de doyen. Je profite de cette dernière tribune pour remercier la rectrice pour la confiance qu'elle m'a toujours manifestée. J'ai toujours grandement apprécié votre grande franchise et humanité, ces vertus sont particulièrement appréciées en ces temps universitaires difficiles. Je veux aussi remercier mes collègues doyennes et doyens. J'étais le plus ancien parmi vous. J'ai toujours eu beaucoup de plaisir à travailler avec vous et ma vision de l'université s'est considérablement enrichie à votre contact. Enfin, je dois remercier spécialement le doyen de la Faculté d'Administration, le professeur François Coderre, et le département de Management et de gestion des ressources humaines qui m'accueillent chaleureusement et m'offrent un nouveau départ.

Prof. Pierre C. Noël
Doyen, FaTER